



Le CPAS de Namur engage

un chauffeur-livreur (H/F/X)

Contrat de remplacement – Temps plein

Missions :

- Assurer la livraison des repas à domicile et les remettre en mains propres aux bénéficiaires
- Être attentif à l'état de santé du public
- Effectuer la prise de température des repas qui entrent en chambre froide et s'assurer d'être conforme aux normes Afsca
- Collaborer avec l'équipe des cuisines et les travailleurs sociaux
- Assurer différents suivis administratifs
- Inclure les nouveaux bénéficiaires au bon endroit dans la liste des tournées
- Assurer l'entretien et le nettoyage de la chambre froide et des véhicules

Profil :

- Avoir obtenu son permis B avant avril 2025
- Vous disposez obligatoirement d'une expérience professionnelle en tant que chauffeur livreur au cours des 2 dernières années (01/05/2024 - 30/04/2026)
- Connaître la localité namuroise est une plus-value
- Très bonne connaissance du français oral et écrit indispensable
- Savoir se servir de la suite Office (Excel, Word, Outlook)
- Disposer d'une certaine aisance communicationnelle
- Faire preuve d'empathie et de bienveillance
- Être à même de travailler deux samedis par mois (minimum)

Procédure de sélection :

- Les candidat(e)s sont invité(e)s à enregistrer leurs candidatures sur le site internet du CPAS de Namur : https://portailrh.cpasnamur.be/ALLYN_RECRUT_WEB
- Lorsqu'ils postulent, les candidats doivent nous fournir un **CV**, une **lettre de motivation** et leur **permis de conduire (ou mentionner la date d'obtention du permis de conduire dans le CV)**. Les candidatures incomplètes ne seront pas analysées
- Vous pouvez postuler jusqu'au 31/05/2026

Notre offre :

- Un **titre-repas** par prestation de 7,15€ (valeur faciale) ;
- Une assurance groupe (**2ème pilier de pension**) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Un **pécule de vacances** fixé à 92% du salaire brut ;
- Une **valorisation de l'ancienneté** pécuniaire des services effectifs sous certaines conditions ;
- Le remboursement partiel des **frais de transport** domicile/lieu de travail en cas d'utilisation des transports en commun ;

- Un remboursement de 0,35€/km parcouru en vélo ;
- Un **régime de congés** propre à la fonction publique ;
- Une fonction stimulante favorisant **les contacts** ;
- **Un cadre de travail dynamique** au sein d'une Institution résolument tournée vers l'avenir ;
- Des opportunités de **formations** ;

Renseignements :

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le département RH au 081/71.22.17